



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE

BIERA IN FESTA

LE SOMMET DE LA BIÈRE NUSTRALE

p5 à 7



Photo parlement européen: Oprea Marius - Unsplash

1,60€



POLITIQUE EUROPÉENNE
ALLÔ ZAGREB?
PASSEZ-MOI BRUXELLES...
P8

ÉDITO P3 • OPINION P4
 EN BREF ET EN CHIFFRES P10
 DETTI È FATTI P24 • EUROPE26
 PORTRAIT P28 • SÉLECTION SORTIES P30
 ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

*L'emuzione
hè sempre viva!*

**I MUSEI
DI
CORSICA**



Création : Gaëtan Laroche/Photo : MALA ©CdC

**LE RÉSEAU DES
MUSÉES DE CORSE
VOUS INVITE À**

**AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA
CORTI | CUCURUZZU | MERUSAGLIA | LIVIA
LUCCIANA | SARTÈ**

**CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÈ DE CORSE**

www.isula.corsica/musees

SOMMAIRE

OPINION

P4

INITIATIVE **LE SOMMET DE LA BIÈRE NUSTRALE**

P5

POLITIQUE EUROPÉENNE **COMMISSION DES ÎLES**

P5



BRÈVES

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

DETTI È FATTI

P24

EUROPE

P26

PORTRAIT **RENAUD IMBERT**

P28

SÉLECTION DE SORTIES

P30

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/ICNActu>

BOND : LES MÉCHANTS CHANGENT AUSSI

BIENVENUE,
AGENT TRIPLE ZÉRO.
VOTRE MISSION :
TUER L'INTELLIGENCE!

SERVITEUSE!
EUH... SERVITRICE!



Tarra fribbosa

« Tarra corsa pà tutti, casa fraternità, ùn pò essa ridutta à vendà è à cumprà, à chì voli prufittà ». Ssi parolli sò di u gruppu Surghjenti, ricacciati da a so canzona Oghji, isciuta in u 2008. Passani l'anni, ma u ribombu di sti filari hè sempre cusì putenti. L'attualità veni à ramintacci què. Calchì ghjornu fà, l'Agènzia d'accunciamentu durevuli, d'urbanisimu è d'energia di a Corsica publicava una sintesi d'un raportu nant'à l'evuluzioni di i mercati fundari è immobiliari, trà u 2006 è u 2017. Ciò chì ci voli à ritena hè chì prima, i venditi di bè immobiliari arrighjistreghjani una prugressioni di 42%, mentri chì u PIB, è dunqua l'attività economica isulana, cresci solu di 17%. Peghju, i tarreni vedini i so prezzi tuccà nivelli altissimi. Duranti l'ondecì anni studiati, u prezzu mezanu di u metru quadratu à custruisca hè passatu da 34 à 81€, ciò chì raprisenta +138% è dunqua più di u doppiu di pettu à a Francia. Faci chì u prezzu di u tarrenu in Corsica raprisenta una parti sempre di più alta di ciò ch'ella costa a pruduzioni di l'alloghju. Di sicuru, ssa prissioni fundaria si risenti à più pudè nant'à u litoral (10% di i cumuni corsi). Più sareti vicini da u mari, più u prezzu di u metru quadratu sarà caru. Un custatu senza surpresa è bè cunnisciutu da tutti, par disgrazia. Par asempiu, trà u 2015 è u 2017, pà una casa ditta T4, u prezzu mezanu di rifarenza era di 215 000 auri in Corsica Suprana è di 320 000 auri in Corsica Suttana. À u nivellu di certi rughjoni, si passa da guasgi 128 000 auri in u Centru di a Corsica à 305 000 auri in u Paesi aiaccinu. Di pettu à ciò ch'ellu si pò vincia duranti un'annata, ferma difficiuli pà i Corsi d'essa proprietarii. U documentu sarà prisintatu nanzì à a fini di u mesi à l'Assemblea di Corsica, in sissioni. Spirendu chì pruposti cuncreti sbuccessini da i dibattiti chì pudarani nascia. S'ellu ùn duvia essa u casu, u sunniaciu d'essa « senza casa ind'è sè » cuntinuarà... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

Série verte

Quelle différence entre Zebda et sa chemise, Los del rio et leur *Macarena* ou Fonsi et son *Despacito* et Benalla et ses usurpations d'identité ou De Rugy et ses homards géants? Aucune. Les premiers, tubes musicaux et les seconds événements épisodiques rythment dorénavant nos étés.

Qui sera le tube de l'été 2019? Les paris sont ouverts. En revanche, Mediapart pour la seconde année consécutive décroche dès cette mi-juillet le prix pas forcément flatteur de l'évènement de l'été 2019 avec sa nouvelle série diffusée dans son intégralité - contre abonnement «spécial été» - sur son site!

Dans cette série, le premier rôle est joué par François de Rugy, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Un personnage qui, dans le premier épisode, assume sans être vert de honte des agapes légales mais fastueuses où le rouge des homards géants et d'autres grands crus semblent jurer avec les idées vertes qu'il défend. Mais son histoire se complique rapidement quand maladroitement il passe d'un «j'assume» à l'engagement de rembourser chaque euro contesté ou quand de nouvelles révélations font état de travaux dispendieux. De quoi le voir devenir vert de rage même si les yeux sont rougis et le contraindre in fine à démissionner pour peut-être ne pas subir les foudres de ses pairs à l'Assemblée nationale.

Évidemment cette mauvaise série peut tout comme le champagne provoquer migraine. Elle n'a rien de culte mais passionne car elle met en scène des acteurs «hors sol» au comportement inapproprié, pétris d'une culture politique qui n'a plus lieu d'exister. Elle condamne avant toute justice, attise colère et défiance dans une période de crises et de révoltes. Un évènement de l'été qui telle une chanson plus populiste que populaire risque de se répéter en boucle dans de plus en plus de têtes. Ce phénomène, les scientifiques le nomment «vers d'oreille». ■ **Dominique PIETRI**

HUMOUR

IL FALLAIT LE DIRE «J'ai discuté hier à plusieurs reprises avec des députés et même avec un ministre, je peux vous dire qu'ils ont tous des sueurs froides (...) On réclame aux députés d'avoir un comportement à la suédoise, mais quand depuis 30 ans, vous avez un comportement latin, forcément ça crée des problèmes» a estimé **Laurent Neumann**,

éditorialiste politique, lors de l'édition *Les grandes gueules*, sur RMC, le 17 juillet. La latinité serait donc, à en croire M. Neumann, incompatible avec la rigueur morale. C'est oublier un peu vite (car on n'ose croire qu'il l'ignore), dans l'empressement à compatir aux tourments des hérauts du «nouveau monde» si durement accusés de reproduire en tous points les comportements qu'ils dénonçaient hier, que les origines du mot «probité» sont on ne peut plus latines et que nommer, c'est connaître. Il est vrai, cela dit, que M. Neumann s'est bien gardé d'utiliser pareil terme. Par souci, sans doute, de délicatesse. ■ **PMP**

EN LIBERTÉ «JE VAIS M'EN FOURRER JUSQUE-LÀ!»

La vie Parisienne. Opera bouffe.

Prélude aux feux d'artifice du 14 juillet, *Mediapart* a fait péter une belle bleue, blanc, rouge, dans l'azur serein de Paris en dévoilant que M. de Rugy, du temps où il était président de l'Assemblée nationale, avait ouvert, dans ses salons de l'hôtel de Lassay, sa somptueuse table. Et ce non pas aux plus méritants du vulgaire, mais à une élite, et dans le plus pur style d'un Fouquet à Vaux-le-Vicomte traitant royalement ses hôtes aux frais des contribuables. De Rugy s'est inscrit en faux contre de tels propos, émis dans l'unique but de lui nuire. Car il ne s'agissait pas de dîners privés, entre amis, mais de repas de «*travail non officiel*» à intégrer au sein de la représentation de l'État, dans un rôle qui était sien à l'époque. Mesuré dans ses propos, il a affirmé comprendre l'émotion des Français abusés par les propos de *Mediapart*. Sans sortir du tact et de la mesure, de Rugy aurait pu faire observer qu'il s'agissait là d'heures supplémentaires qu'il assumait sans jamais rechigner à l'effort. Et nous ajouterons qu'en pareilles circonstances, Bernard Tapie aurait exigé et obtenu le paiement, rubis sur l'ongle, de ces heures sup'. Point à mettre à son actif, M. de Rugy a pris la défense de son épouse, injustement mise en cause dans cette affaire. On imagine sans peine que cette dame, en bonne sous-maîtresse de maison, s'est bornée à obéir au maître et veiller au bon ordonnancement de ces réceptions. On voit mal pourquoi elle aurait eu voix au chapitre durant des travaux. Et, de plus, en quoi ses interventions pouvaient être de nature à faire avancer le schmilblick? Sauf à être la Madame Roland de la Macronie... Jean-Michel Apathie aurait pu éclairer notre lanterne. Lui qui, spontanément, dans un bel élan citoyen - remords ou regrets? - a avoué avoir assisté à un repas de travail chez les de Rugy. Hélas, présent ce 10 juillet sur un plateau de Canal 26, il s'est comporté comme un témoin assisté frappé d'amnésie: plus aucun souvenir de la date de la réception, du nombre d'invités, de leurs noms, du menu et des vins servis. Il se souvient par contre que le tripalium brillait par son absence. Si on excepte le travail des mandibules et les efforts de déglutition des commensaux. Peut-être pour édulcorer ses mots et ne pas peiner son épouse, copine de madame de Rugy, M. Apathie a-t-il cru bon de dire: «*Tout n'est pas à jeter dans l'attitude de François de Rugy*». Et c'est heureux... Alors que les écolos, non contents de stigmatiser la chasse, s'érigent en chasseurs de gaspi, que le gouvernement va interdire la destruction des invendus... Oui, encore heureux! Jamais ceux qui mangent à la gamelle sur les chantiers, ceux qui clapent à la cantochou ou dans les restaurants d'entreprise en se baguenaudant avec leurs plateaux repas, n'auraient compris que l'on puisse balancer à la poubelle des homards comestibles ou que l'on disperse sans les boire des boutanches de narpi, millésimées, à 500€ le flacon! En ce même 10 juillet, au sortir de son adoubement, on ne sait où, comment, ni sur quel budget, Benjamin Griveaux a fêté sa victoire. On l'a vu et entendu passer du baume au cœur et beurrer une autre partie de l'anatomie de son rival malheureux du moment. Nul doute qu'avec le temps tout va s'arranger et que tout ira pour le mieux à la marie de Paris, sans qu'il soit besoin d'écrire sur son fronton: «*Que nul n'entre ici s'il est géomètre!*» ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

BIERA IN FESTA

LE SOMMET DE LA BIÈRE NUSTRALE

Les 27 et 28 juillet, Biera in Festa, dernière-née des foires rurales estivales, réunit à Ghisoni la plupart des brasseurs de Corse. Un événement résolument festif, qui met en évidence les différentes réalités de l'activité brassicole insulaire mais aussi ses potentialités. Et qui, ce faisant, contribue à la réflexion sur ce qui, un jour, pourrait devenir une véritable filière.





Photos DR • Festa di A biera



Julien Mendez

« Les choses sont en train de changer. Il y a, notamment, quelques brasseurs qui ont entrepris de cultiver leurs propres matières premières »

Amande, noisette, huile d'olive, vin, pain, châtaigne, fromage... À chaque produit sa foire rurale. Ou presque. Ainsi, il y a peu encore, malgré l'émergence au fil des ans, et sur tout le territoire insulaire, de brasseries de tous types, aucun événement ne mettait en lumière cette production locale. Un vide comblé l'an passé avec le lancement à Ghisoni de *Biera in festa*, première foire rurale entièrement dédiée aux bières locales, imaginée et organisée par un petit groupe de Ghisonais. « Depuis un certain temps déjà, explique Julien Mendez, nous souhaitons organiser dans notre commune une foire thématique qui, bien évidemment, aurait son originalité et serait complémentaire des foires existantes. Après recherches, nous avons pu vérifier que s'il existait en Corse des brasseries de toutes sortes, la majeure partie de la population locale ne connaissait pas forcément leur existence et qu'il n'y avait pas d'événement lié à la bière, produit auquel est associée une image festive. Nous-mêmes, lorsque nous avons commencé à travailler sur cette idée, n'étions pas en mesure de dire combien, exactement, la Corse comptait de brasseries. Nous nous sommes documentés et avons pu voir que la production de bière locale allait d'une grosse unité telle que l'entreprise *Pietra* jusqu'au brasseur qui travaille seul pour assurer aussi bien la fabrication que l'embouteillage ou la commercialisation de son produit. La question qui se posait à nous était alors de voir comment réunir autour de ce projet des structures qui n'avaient ni le même historique, ni la même taille ou les mêmes objectifs commerciaux. Je les ai donc contactées, une par une... Et 90% d'entre elles ont accepté de jouer le jeu, dès la première édition de la foire! »

Il est vrai que pour les brasseurs, quelle que soit la cour dans laquelle ils évoluent, l'intérêt d'un tel événement est double. D'une part, il offre la possibilité de mieux faire connaître leurs productions, d'élargir leur notoriété. D'autre part, il permet de se rencontrer entre professionnels et d'échanger sur des problématiques communes, notamment la question des débouchés et peut-être plus encore celle de l'approvisionnement en matières premières. Pour l'heure, l'activité brassicole en Corse n'est pas encore une filière à proprement parler. Les bières élaborées sont certes pour la plupart des bières « identitaires » qui mettent en valeur des productions locales emblématiques (châtaigne, myrte, noisette, arboise, miel, immortelle, muscat, figue de barbarie) ou émergentes telles que le safran. Mais pour fabriquer de la bière, il faut d'abord, outre de l'eau, du houblon et de l'orge malté. « Il y a quelques années, on n'en produisait pas en Corse. Les choses sont en train de changer. Il y a, notamment, quelques brasseurs qui ont entrepris de cultiver leurs propres matières premières » note Julien Mendez qui ajoute être convaincu



Organisée sur le site du stade municipal de Ghisoni, sous un chapiteau climatisé de 700m², la foire propose divers espaces de découverte: des ateliers de dégustation (lire par ailleurs), des ateliers d'initiation à la fabrication de bière artisanale avec le brasseur Yann Chamberaud, des stands dédiés à la présentation du travail de chaque brasseur. En extérieur, sous des tonnelles, un marché des artisans et un espace snacking.

Côté animations: un concours des brasseurs, afin de récompenser les bières coups de cœur de la foire, la recette innovante, la bouteille originale ainsi que le plus beau stand de brasseur; un concours de boules, trois concerts en live avec les groupes Campa Qui, Los Fragigos del Diablo et Bande à Part et une fête foraine.

À noter que si la bière, boisson alcoolisée, est réservée aux adultes, des boissons telles qu'eaux, jus de fruits et sodas sont bien évidemment prévues à l'attention des plus jeunes.

Ouverture le 27 de 10 h à 02h et le 28 de 10h à 20h.

Savoir +: /fr-fr.facebook.com/Bierainfesta/

que l'activité brassicole a une réelle capacité de développement en Corse, au même titre que ce qu'a pu connaître l'activité vinicole lors de ces dernières décennies. «C'est cela dit aux brasseurs qu'il appartient de décider de l'intérêt de se fédérer, de mettre en place une filière. La question a du reste été abordée lors d'une conférence organisée dans le cadre de la première édition de la foire. De notre côté, nous nous positionnons comme créateurs d'un événement qui peut jouer un rôle de facilitateur, en favorisant les contacts entre différents acteurs, qu'il s'agisse des brasseurs ou des céréaliers de Corse, dont l'association est d'ailleurs un de nos partenaires.»

En 2018, Biera in Festa a accueilli 2000 personnes sur deux jours. «Aussi bien des jeunes adultes que des retraités, des femmes que des hommes. Le trait commun le plus marquant de tous ces visiteurs, c'est la convivialité, l'envie de partager un moment festif dans la bonne humeur. Et aussi une grande curiosité. Que ce soit de la part des vacanciers ou de la population locale. La soif de découverte est un moteur puissant: celle d'un brasseur, celle d'une recette de bière, ou même celle d'une identité visuelle. Car il faut souligner que beaucoup de brasseurs accordent un soin tout particulier à la présentation de leurs produits: design de la bouteille, esthétique graphique des étiquettes, originalité des textes ou mentions qui figurent sur celles-ci...»

Avec un budget de 70 000€ pour sa première année, l'organisation de Biera in Festa repose sur le bénévolat. «Nous sommes sur un modèle de foire où il est nécessaire de tout gérer par nous-mêmes, sans faire appel à des prestataires. Nous avons la chance d'avoir pu réunir autour du projet une équipe d'une quarantaine de bénévoles qui se répartissent les postes et les créneaux horaires». À la manœuvre, un noyau dur de quatre personnes âgées de 30 à 40 ans, qui ont toutes une activité professionnelle, dans des domaines bien éloignés du secteur brassicole ou de celui de l'événementiel. «Mais nous n'en avons pas moins l'exigence de bosser de manière pro, carrée». D'autant que le développement de la communication via les réseaux sociaux peut s'avérer une arme à double tranchant. «Si tout se passe bien, que tout le monde est satisfait, ça se sait très vite... mais c'est vrai aussi pour la moindre fausse note, l'avis négatif

d'un visiteur insatisfait est très rapidement répercuté. Il est plus difficile aujourd'hui de se dire que ce n'était pas trop mal pour une première et qu'on fera mieux la prochaine fois. Dès le début, il fallait donc se donner au maximum. Et à peine le bilan de la première foire clôturé, on s'est remis au travail pour l'édition suivante.»

Neuf brasseurs corses* participent à la deuxième édition, avec plus de 30 bières différentes proposées à la dégustation. Soit au grand comptoir de 20 mètres de long. Soit en grignotant un morceau à l'espace snacking qui propose diverses formules uniquement à base de produits locaux. Soit dans le cadre des ateliers de dégustation animés par Mickaël Azouz, maître chocolatier-pâtissier, vainqueur de la première Coupe du monde de pâtisserie en 1989, et Cyril Hubert, zythologue, juré international dans les concours de bière. Car oui, la bière a aussi ses sommeliers spécialisés et si pour certains consommateurs, elle est avant tout privilégiée à l'heure de l'apéritif, elle peut fort bien accompagner tout un repas. À condition de veiller aux bons accords mets-bières. «Pour l'heure, ce n'est pas encore mis en avant dans les restaurants locaux, observe Julien Mendez. Ça nécessite cela dit d'avoir des serveurs qui ont une petite formation sur la question, puisque c'est généralement le serveur qui joue le rôle de conseil auprès du client.» Mais rien n'interdit de croire qu'au vu de l'intérêt croissant du consommateur pour la bière, et notamment pour les bières artisanales et les micro-brasseries, certains établissements pourraient, au côté de leur carte des vins, proposer une carte des bières. Tout comme il n'est pas interdit d'envisager qu'à terme, tout comme il y a une route des vins corses, il puisse être créé une route des bières nustrale. «Dans la mesure où les brasseurs sont répartis sur l'ensemble de la Corse, où certains d'entre eux se sont déjà organisés pour accueillir du public, c'est tout à fait réalisable, estime Julien Mendez. La grande question serait plutôt de savoir qui le fera le premier. En ce qui nous concerne, notre priorité pour les années à venir est de pérenniser la foire» ■

Elisabeth MILLELIRI

*Pietra, A Malacella, Brasserie du Mont Kyrie, Brasserie de la Costa Verde, Zaffaranu, la Petite Brasserie de Corse, Mazzera, Brasserie du Maquis, Ribella.

POLITIQUES PUBLIQUES DE L'UE & INSULARITÉ

ALLÔ, ZAGREB? PASSEZ-MOI BRUXELLES...



Les États membres de l'UE sont loin d'avoir tous la même approche du fait insulaire. Aussi, pour certaines îles est-il parfois nécessaire, pour se faire entendre à Bruxelles, d'emprunter des voies de communication qui peuvent paraître un peu sinueuses. Habitué à expérimenter des problèmes de friture sur la ligne avec Paris, l'exécutif corse a ainsi choisi dernièrement de passer par la Croatie – qui assurera prochainement la présidence du Conseil de l'UE – pour donner plus d'audience à la question de la prise de l'insularité dans les politiques publiques européennes.

Faire entendre la voix de la Corse à Bruxelles implique parfois d'oublier le principe qui voudrait que le chemin le plus rapide soit la ligne droite. Et ne pas craindre de revisiter, pour la bonne cause, un vieux sketch-culte de Fernand Raynaud, *Le 22 à Asnières*. Quelles que soient les couleurs politiques arborées par les gouvernements successifs d'une part et les majorités régionales d'autre part, et que les relations entre les deux aient été apaisées ou même amicales, la France ne s'est pas vraiment signalée par son empressement à plaider devant l'Union européenne pour la prise en compte des difficultés liées à l'insularité. Un peu comme si le fait d'être, sur le papier, une région métropolitaine suffisait à gommer le facteur «entouré d'eau de toutes parts». Le problème n'est pas, cela dit, propre à la France. La reconnaissance pleine et entière du fait insulaire par l'Union européenne reste à réaliser.

Pour l'heure, en effet, elle ne concerne que les 8 îles au nombre des régions ultrapériphériques de l'UE visées par l'article 349 du traité de l'UE qui prévoit que des «mesures spécifiques» prenant en compte la situation des régions ultrapériphériques doivent être adoptées dans les politiques de l'UE. Ce qui est bel et bien le cas. Pour les autres îles, circulez y'a rien à voir. Et pourtant, que d'eau, tout de même...

Pour tenter de se faire entendre, des îles telles que la Corse peuvent tabler sur d'autres approches, au sein par exemple de la Commission des îles (CDI) de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM), que préside actuellement Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse. Fondée en 1980,

la CDI est une des 6 commissions géographiques de la CRPM, et ses membres représentent 23 autorités régionales européennes insulaires européennes régionales issues de 11 pays, situées en Méditerranée, Mer du Nord, Mer Baltique, Océans Atlantique, Indien et Pacifique, soit une population totale de près de 15 millions d'habitants. Elle s'efforce d'«exhorter les institutions européennes et les États membres à accorder une attention particulière aux îles, à reconnaître les handicaps permanents résultant de leur insularité et à mettre en œuvre des politiques qui sont les mieux adaptées à leur état situation». Un travail de longue haleine, jalonné de petites victoires, parfois obtenues à l'arraché. Ainsi l'article 174 du Traité de Lisbonne – traité modificatif qui amende notamment le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) – reconnaît-il bien, désormais, qu'une «attention particulière est accordée aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents» telles que les îles. Pour autant, aucun dispositif spécifique n'est encore prévu pour les territoires insulaires de l'UE ne présentant pas de caractère ultrapériphérique. D'où la demande de la CDI, tant auprès des institutions de l'UE que des États-membres, que cette lacune soit corrigée, en proposant notamment pour ce faire l'insertion d'un volet insulaire dans la politique globale de cohésion mise en œuvre par l'UE mais aussi d'une clause d'insularité dans les politiques publiques de l'UE chaque fois qu'une telle clause est objectivement justifiée par des contraintes ou des éléments spécifiques. Lors de son assemblée générale de mars 2019 à Corfou, la CDI a posé le constat que «l'Union Européenne, lors de l'exercice de son pouvoir législatif, n'a pas été en mesure de garantir la mise



CPMR ISLANDS COMMISSION

en œuvre, au sein de ses politiques, de «l'attention particulière» en faveur des îles européennes prévue par le troisième alinéa de l'art. 174 du TFUE». Et, rappelant la requête du Parlement européen selon laquelle «les îles devraient faire l'objet d'une définition/classification propre, qui tienne compte non seulement de leurs différences et particularités, mais également de leur situation spécifique», elle demande à la Commission Européenne de présenter un Livre Blanc sur le développement des îles, fondé sur les bonnes pratiques existantes et associant les gouvernements publics insulaires.

Pour mieux enfoncer le clou, il a été décidé d'attirer l'attention de la Croatie, adhérente de l'UE depuis juillet 2013 qui s'apprête à présider, pour la première fois, le Conseil de l'UE, du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020. Un état archipélagique* qui accorde une attention spéciale à la protection de ses îles et qui, au travers d'un Islands Act, prend en compte le fait insulaire dans toutes les dimensions de ses politiques publiques.

Le 11 juillet, Gilles Simeoni ; Marie-Antoinette Maupertuis, conseillère exécutive en charge des affaires européennes et Giuseppe Sciacca, secrétaire exécutif de la CDI, se sont donc rendus à Zagreb pour y rencontrer Gabrijela Žalac, ministre croate du Développement régional et des fonds européens, pour faire valoir les arguments et propositions de la CDI et échanger sur de potentielles opportunités de collaborations sur la problématique insulaire. «Il nous semble primordial d'arriver le plus rapidement possible à un accord pour que les autorités régionales et locales puissent préparer au mieux le début des programmes européens en janvier 2021, a indiqué Gabrijela Žalac. Nous serons également attentifs pour que les enjeux des

ARTICLE 174 DU TRAITÉ DE LISBONNE

«Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique, sociale et territoriale.

En particulier, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées.

Parmi les régions concernées, une attention particulière est accordée aux zones rurales, aux zones où s'opère une transition industrielle et aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne.»

îles de l'UE soient bien pris en compte lors des négociations avec les autres Etats-membres.»

Parmi les principaux points soulevés lors de ces échanges, la recherche de pistes d'actions concrètes pour atteindre les objectifs inscrits à l'article 174 du TFUE; le soutien à l'introduction de mesures spécifiques portant une attention particulière aux îles lors des négociations sur la politique de cohésion 2021-2027; la facilitation et le renforcement de la participation des membres de la CDI aux travaux et réunions du Conseil de l'UE lors de la présidence croate et ce tout particulièrement sur des sujets d'importance prioritaire pour les îles: politique de cohésion, transports, énergie, économie bleue tourisme durable. «Nous avons, plaidé pour que la Croatie, qui est un État-membre particulièrement concerné par le fait insulaire et attentif à la prise en compte de celui-ci, prenne à bras-le-corps cette problématique à l'occasion de son accès à la présidence du Conseil de l'UE, à compter du 1^{er} janvier 2020. (...) Nous avons également demandé que la question de l'insularité soit inscrite à l'agenda européen, à travers des événements et des procédures de dialogue dédiés à ces thématiques» a déclaré pour sa part Gilles Simeoni, en précisant avoir acté avec la ministre croate «une méthode de travail pour approfondir ces perspectives et les concrétiser au mieux dans les prochains mois». D'ores et déjà, des réunions de travail sont programmées pour les semaines à venir. ■PMP

*La République de Croatie compte 698 îles (dont 47 habitées et 17 ont une population supérieure à 1000 habitants), 389 îlots et 78 récifs.



Photo ICN • EP

AVEC LE SOURIRE CONTRE LE TOURISME DE MASSE

Le samedi 13 juillet à Ajaccio, A cuordinazione di u 13 d'aprile lançait sa première opération de tractage d'information à destination des touristes, dans le but d'œuvrer à un «développement économique durable, social et culturel». Aucune trace d'agressivité, mais les mots imprimés sur le tract trilingue sont on ne peut plus clairs: «d'immenses profits seront réalisés sur votre dos mais paradoxalement l'immense majorité du peuple corse s'en trouvera appauvrie», «la Corse n'est ni une carte postale ni un bronze cul ». L'accueil des estivants est, sinon enthousiaste, du moins parfaitement calme et sans réaction hostile. Méthodes courtoises, message de bienvenue, sourires et musique aident sans nul doute à faire passer le message auprès des touristes visés, que ce soit à l'arrivée du ferry ou à la gare un peu auparavant. Selon Laurent Torre, membre du collectif «d'autres militants ont demandé à en organiser à travers toute la Corse». ■ AZ

*Créé le 13 avril dernier, le collectif réunit les partis A Manca, Core in Fronte, les associations I Patriotti et l'Aiutu Patrioticu ainsi que les syndicats STC, CGC et A Ghjuventu Paolina.

EAUX DE BAINADE

PRESTUDETTU Très bonne qualité dans l'ensemble

Mis en œuvre sous l'autorité de l'Agence régionale de santé (ARS) le contrôle de la qualité des eaux de baignade porte sur l'ensemble des zones de baignades recensées (eau de mer et eau douce), régulièrement fréquentées, aménagées ou non et qui n'ont pas fait l'objet d'une interdiction permanente portée à la connaissance du public. La Corse compte 224 zones de baignades régulièrement surveillées dont 170 en mer et 54 en rivière. Soit 1% des baignades surveillées en Europe et 6,7% des baignades surveillées en France). Le classement pour l'année 2018 (d'actualité jusqu'à octobre 2019) indique que 99,5% des baignades de Corse respectent les exigences européennes de qualité: 92,9% de celles en mer sont jugées d'excellente qualité. Les baignades en eau douce sont cela dit plus vulnérables puisque seulement 47,2% d'entre elles sont d'excellente qualité. ■

250 ANS DE LA NAISSANCE DE NAPOLÉON

Un collector de 4 timbres

À l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon Bonaparte, La Poste a édité un «collector» de quatre timbres, mis en vente depuis le 15 juillet. Emis à 23700 exemplaires (dont 8200 exemplaires disponibles sur la Corse) ce produit philatélique dont le prix a été fixé à 5€ présente les façades de quatre édifices étroitement liés au parcours du jeune Bonaparte. Avec, en tout premier lieu, sa maison natale à Ajaccio. Puis l'école royale militaire de Brienne où il fut interne de mai 1779 à octobre 1784; l'école militaire de Paris où il acheva sa formation, du 22 octobre 1784 au 28 octobre 1785, et enfin la maison des Têtes, à Valence où, alors qu'il était lieutenant de l'école d'artillerie, il séjourna régulièrement entre 1785 et 1786. ■

68

Les chiffres de la semaine

créations d'entreprises et 8 reprises d'entreprises accompagnées lors de ces 5 dernières années par le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité) Corse qui a sensibilisé 6300 étudiants à l'entrepreneuriat, dont 250 ont été diplômés en entrepreneuriat.

3%

Les chiffres de la semaine

de diminution, entre mai et juin 2019, sur les prix moyens du SP 95 et du gazole en Corse, après quatre mois de hausse consécutive, indique Corsistat. Les écarts de prix moyens Corse-Continent sont cela dit en augmentation sur un mois: +15,4% pour le SP95 et +14,7% pour le gazole.

1 025 435

Les chiffres de la semaine

passagers transportés en juin 2019 sur les lignes aériennes et maritimes (régulières et charter), à l'arrivée et au départ de la Corse, soit une progression de +6,4% par rapport à juin 2018 et un nouveau record mensuel de trafic.

SOLIDARITÉ/CROWDFUNDING

Des casiers sécurisés pour les SDF ajacciens

Selon les associations qui, sur le terrain, combattent la précarité et la pauvreté, il y aurait à Ajaccio plus de 200 personnes sans domicile fixe. Or lorsqu'on vit dans la rue, on est fréquemment confronté au risque de perdre ou se faire voler ses effets personnels, qu'il s'agisse de documents officiels, des quelques objets qu'on a pu conserver ou de l'indispensable téléphone portable que certains considèrent bien à tort comme un luxe superflu, alors qu'il s'agit bien d'un outil crucial pour maintenir un lien social, s'informer, appeler le 115, effectuer des démarches, etc. Conserver en permanence ses affaires avec soi s'avère donc une nécessité. Mais cette précaution implique un encombrement considérable, notamment lorsqu'on se présente à un entretien d'embauche, qu'on doit se déplacer pour effectuer des démarches administratives. De plus, «*Comment formuler des projets d'avenir concrets quand on vit avec cette angoisse constante?*» font observer les responsables de l'antenne ajaccienne du



Secours Catholique. Qui, à défaut de pouvoir éradiquer la pauvreté et le manque d'hébergements, se sont employés à trouver le moyen d'aplanir déjà cette difficulté. Avec le concours d'un stagiaire, Lisandru Laban-Giuliani, étudiant à Sciences Po Paris, ils ont imaginé de mettre en place, dans les locaux du Secours Catholique d'Ajaccio, des casiers-consignes sécurisés, à l'abri des regards et des intempéries, dans lesquels les bénéficiaires pourront déposer leurs affaires. Un service à ce jour sans équivalent en Corse, qui permettra aux personnes SDF de bénéficier en toute quiétude d'une plus grande liberté de mouvement. «*Leur offrir cette consigne, c'est les délester d'un poids physique et mental massif. Cela augmente leurs chances dans leur lutte quotidienne pour des conditions de vie décentes*» soulignent les porteurs de ce projet qui, pour assurer son financement ont lancé une opération de financement participatif sur la plateforme KisKiss BankBank. Le budget prévisionnel initial, fixé à 3 000 €, était destiné à couvrir l'achat de 20 casiers (1 900 €) et 20 cadenas à code (180 €), d'une partie du prix de la grille protégeant la consigne (680 €) et de la commission de la plateforme de crowdfunding (240 €). Cet objectif a d'ores et déjà été dépassé, mais la collecte se poursuit pour encore une quarantaine de jours. ■ NU

Savoir + ou participer : www.kisskissbankbank.com/fr/projects/des-casiers-consignes-pour-les-plus-demunis/tabs/description

Photo Dimi Katsavaris - unsplash

SANTÉ/SOCIAL

Inseme reconnue d'utilité publique

Daté du 15 juillet, le décret est paru dans le Journal officiel du 16 : l'association Inseme, qui vient en aide aux patients de Corse contraints de se déplacer hors de l'île pour accéder à certains soins ne pouvant leur être dispensés sur place, est désormais reconnue d'utilité publique. L'aboutissement de plusieurs mois de procédure : la reconnaissance ne peut intervenir que suite à une demande de l'association ou de la fondation, qui sera ensuite instruite par le ministère de l'Intérieur, après recueil des avis de la préfecture, du ministère concerné par l'activité de l'association (ici le ministère de la Santé), c'est au Conseil d'Etat qu'il appartient de trancher. Pour Lætitia Cucchi, présidente d'Inseme, cette décision «*vient couronner l'engagement, le travail et le sérieux de la démarche portée par les bénévoles, le conseil d'administration et toute l'équipe d'Inseme au service des malades depuis 10 ans!*» L'Association a en effet fêté ses 10 ans le 23 juin dernier. Le fait d'être reconnue d'utilité publique va permettre à présent à Inseme de recevoir non plus seulement des dons manuels faits par des particuliers ou des entreprises mais aussi des legs et des donations constatés par acte notarié. ■ NU

ISULA SURELLA/RECHERCHE

De la spiruline pour les veaux...

En avril dernier, Tolo Green, filiale du groupe Tolo, spécialisé dans le développement et la gestion d'investissements dans le domaine des énergies vertes, inaugurerait en Sardaigne ses deux nouveaux sites de production de spiruline. L'entreprise est parmi les principaux producteurs européens de cette micro-algue qui bénéficie d'une réputation de superaliment. En association avec la coopérative de producteurs Arborea, leader en Sardaigne pour la production de viande bovine, elle s'apprête à mener une expérimentation susceptible de lui ouvrir de nouveaux débouchés. Avec le support scientifique du département des Sciences zootechniques de l'Université de Sassari, les deux partenaires vont tenter de vérifier si une complémentation en spiruline, administrée à de tout jeunes veaux, est en mesure d'avoir un impact positif sur leur développement, leur santé puis sur les caractéristiques nutritionnelles de leur viande. Et si oui, à quelles doses administrées ? Dans un communiqué commun, Tolo Green et Arborea soulignent l'intérêt économique et écologique de la spiruline, et ses potentialités comme complément voire substitut à l'alimentation traditionnelle des animaux d'élevage. Reste à vérifier si l'adage selon lequel le «*changement d'herbage réjouit les veaux*» peut s'appliquer à une telle expérimentation. ■ NU

POLITIQUE/PROJET DE LOI ANTI-GASPILLAGE

Consensus autour de la consigne?

Le 10 juillet, en Conseil des ministres, le ministère de la Transition écologique et solidaire a présenté le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Il ambitionne de «marquer l'accélération du changement des modèles de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat» et de répondre à une attente forte des citoyens. En effet, indique le ministère, à l'occasion du grand débat national, sur 150 000 contributions relatives à la transition écologique, 70 000 mentionnaient la question des déchets, pas assez triés, collectés, réutilisés, recyclés ou valorisés. Un constat qui prévaut encore et toujours en Corse, malgré les récents progrès enregistrés dans le domaine du tri sélectif : à titre d'exemple, en 2017 près de 22 000 tonnes de verre et 21 000 tonnes d'emballages (notamment plastiques) ont été enfouies en Corse dans des installations de stockage des déchets non dangereux. Sur ce chapitre, l'île figure au nombre des plus mauvais élèves de la France... qui est elle-même «parmi les plus mauvais élèves en Europe de l'Ouest en matière de collecte et de tri des emballages». Aussi, outre l'interdiction de l'élimination des invendus non alimentaires ou le renforcement du principe du pollueur-payeur, le projet de loi entend rendre possible le déploiement d'un système de consigne en France afin de lutter contre la pollution plastique et de tendre vers l'objectif de 100% de plastique recyclé d'ici 2025. Un comité de pilotage a été lancé par la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, afin de définir les conditions et modalités de la mise en œuvre d'un dispositif de consigne (emballages concernés, type de consigne choisi – pour réemploi ou recyclage, montant de la caution ou encore financement des dispositifs de déconsignation). A priori, sur cette question au moins, la majorité régionale corse et le gouvernement semblent être sur la même longueur d'ondes : quelques jours avant la présentation du projet de loi, l'Assemblée de Corse a lors de sa session des 26 et 27 juin, examiné la motion déposée par Julien Paolini, conseiller territorial du groupe Femu a Corsica. Elle demande que la Corse devienne un territoire d'expérimentation pilote pour un retour de la consigne, s'agissant du plastique, du verre mais aussi des canettes en métal. À l'appui de cette proposition, les retours positifs – en termes d'acceptabilité par le consommateur – des récentes expérimentations menées en France et en Europe et le fait que la mise en œuvre d'une telle mesure a permis de récupérer et recycler jusqu'à 90% des volumes produits dans de nombreux pays européens. Une proposition validée par l'ensemble des groupes de l'Assemblée de Corse. Reste à obtenir l'accord du gouvernement. Il faut bien qu'un consensus se dégage quelque part. Pourquoi pas autour d'une consigne? ■ NU



Photo Ameer Basheer • unsplash.jpg

POLITIQUE/ASSEMBLÉE DE CORSE

Prix du foncier et de l'immobilier au menu des débats

Lors de sa prochaine session, prévue pour les 25 et 26 juillet, l'Assemblée de Corse devrait se voir soumettre le rapport de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) relatif à «l'évolution des marchés fonciers et immobiliers». Réalisé à partir de différentes sources telles que des études par l'Insee, Corsica Statistica ou le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), ce travail couvre la période 2006-2017 et entend apporter «des éléments concrets et objectifs, notamment sur les difficultés d'accès au logement des jeunes ménages insulaires dans les grands bassins de vie».

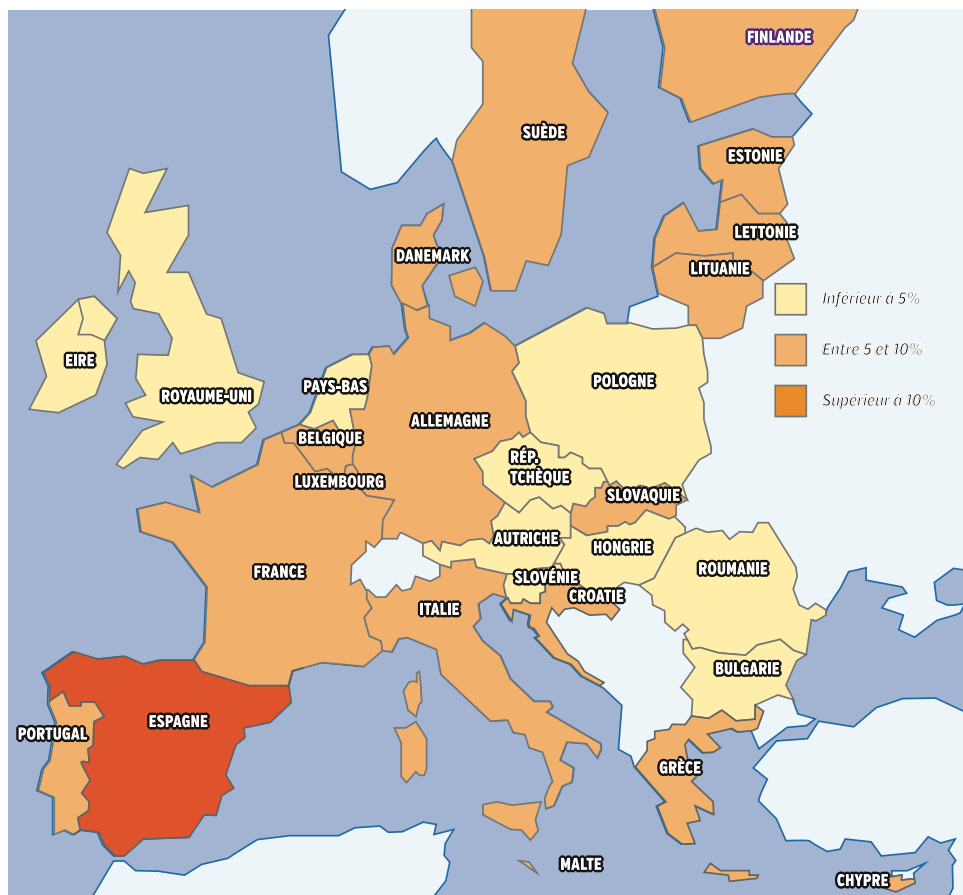
Présentée le 12 juillet, la synthèse de ce document indique qu'en l'espace de moins d'une décennie (2010-2017), le prix du foncier à bâtir corse a augmenté de 138%. Elle confirme, aussi, le fait que les prix au m² les plus élevés concernent les zones littorales. Par ailleurs, l'étude met en regard les prix médians pour une maison de type T4 (215 000€ en Haute-Corse et 320 000€ en Corse-du-Sud où ce type de bien peut cela dit atteindre 305 500€ dans la région ajaccienne) et le revenu médian annuel des ménages

insulaires soit 30 902€ pour la Haute-Corse et 32 745€ en Corse-du-Sud. De fait, nombre de ménages ne peuvent d'ores et déjà plus accéder à la propriété sur certaines communes.

Comme pour compléter ce panorama, Notaires de France a publié en juin sa 44^e note de conjoncture immobilière qui s'intéresse aux prix de l'immobilier dans le logement ancien. S'agissant du prix médian au m² pour les appartements au premier trimestre 2019, la Haute-Corse accusait une baisse de 3,4% sur un an avec cela dit un montant de 2240€ (le minimum se situant à 910€ pour Saint Etienne et le maximum hors Paris à 4 280€ pour Bordeaux) tandis que la Corse-du-Sud affichait 6,9% de hausse sur un an avec un montant de 3100€.

À l'inverse, pour ce qui est des maisons anciennes, c'est en Haute-Corse que les prix sont repartis à la hausse de 7,3% avec un prix de vente médian qui s'établissait à 239 700€ tandis qu'on observait une baisse de 7% en Corse-du-Sud où le prix de vente médian retombait à 360 000€. Ce qui constitue toujours le prix de vente le plus élevé de France, Île-de-France comprise. ■ NU

LE TAUX DE CHÔMAGE EN EUROPE



Données : Eurostat
 Pour le Royaume-Uni et la Grèce, les données datent de mars 2019.
 Pour la Hongrie et l'Estonie, les données datent d'avril 2019.

Avec 15,65 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Union européenne atteint 6,3% en mai 2019, et 7,5% dans la zone euro. Il s'agit des taux les plus faibles depuis la crise de 2008.

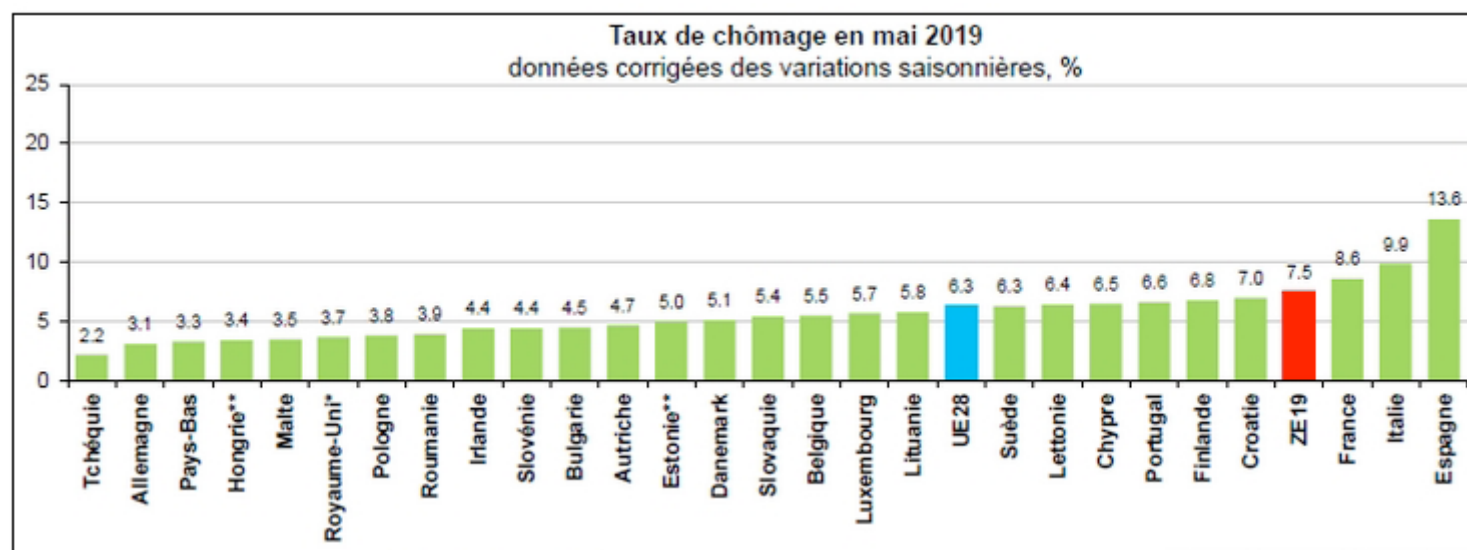
Selon Eurostat, 15,65 millions de personnes étaient au chômage dans l'Union européenne en mai 2019 (6,3% de la population active), dont 12,35 millions au sein de la zone euro (7,5%). Comparé à mai 2018, le chômage a baissé de 1,28 million de personnes dans l'UE28 et de 1,13 million dans la zone euro.

En matière d'emploi, les contrastes en Europe sont marqués : une amplitude de 15,9 points sépare les extrêmes. Quand la République tchèque connaît un taux de chômage de 2,2% et que l'Allemagne et les Pays-Bas enregistrent respectivement 3,1% et 3,3%, celui-ci culmine en Grèce (18,1% en mars 2019) et en Espagne (13,6%).

La France, elle, se classe en 4e position des États les plus touchés par le chômage (8,6%).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans 23 Etats membres, est resté stable en Autriche tandis qu'une augmentation a été enregistrée au Danemark (de 5,0% à 5,1%), au Luxembourg (de 5,6% à 5,7%), en Pologne (de 3,7% à 3,8%) et en Suède (de 6,2% à 6,3%).

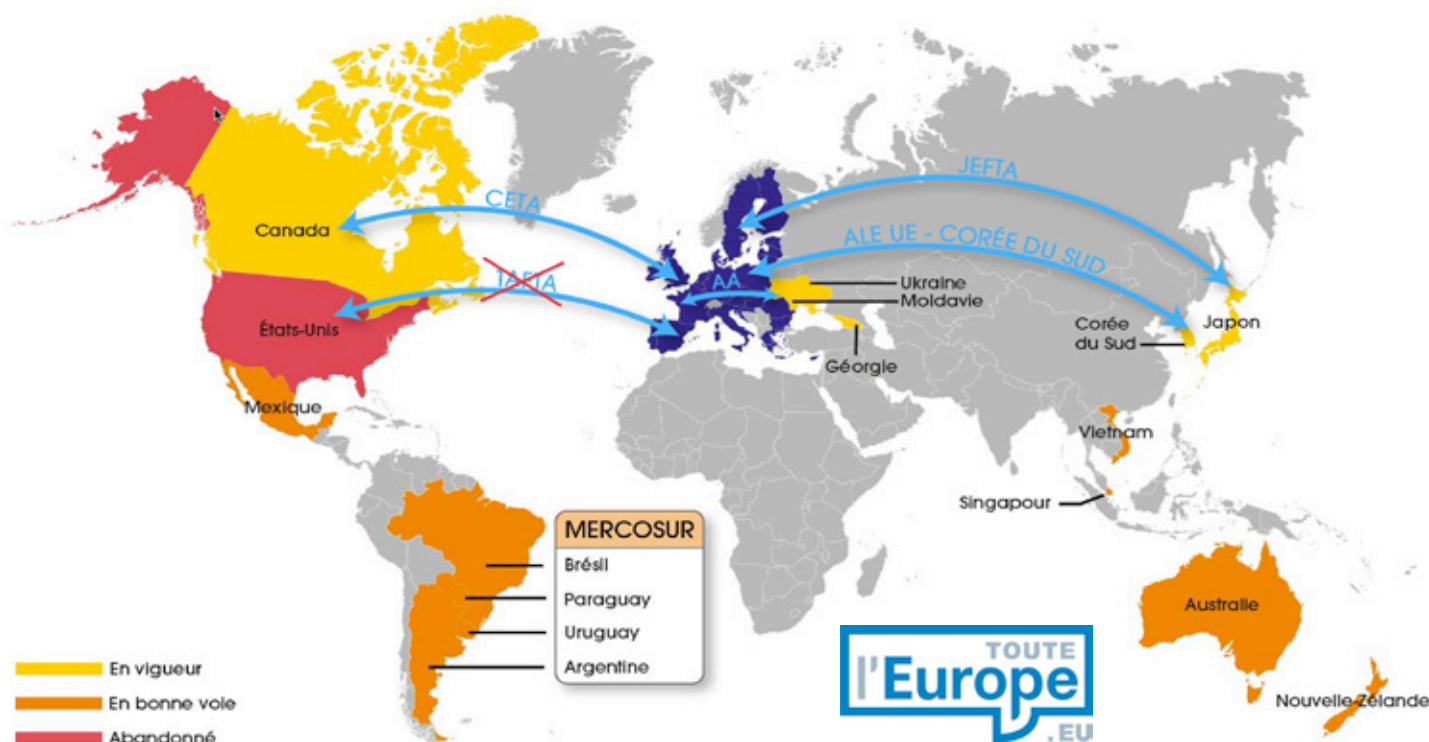
Les baisses les plus marquées ont été observées en Grèce (de 20,2% à 18,1% entre mars 2018 et mars 2019), en Espagne (de 15,4% à 13,6%) et à Chypre (de 8,3% à 6,4%). Les contrastes européens en matière de chômage sont encore plus visibles chez les jeunes, avec une différence allant du simple au septuple entre les extrêmes. ■



CETA, JEFTA, MERCOSUR...

QU'EST-CE QU'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE DE «NOUVELLE GÉNÉRATION» ?

Voici les principaux accords de nouvelle génération conclus ou négociés entre l'Union européenne et des pays tiers.



Corée du Sud, Canada (CETA), Japon (JEFTA)... et bientôt Vietnam, Mercosur, Singapour... Depuis quelques années, l'Union européenne multiplie les traités de libre-échange avec des pays tiers. En quoi ces accords commerciaux de «nouvelle génération» sont-ils plus complets que les anciens ?

L'expression «accord de nouvelle génération» a commencé à être employée dans l'Union européenne à partir de la négociation de l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud en 2011. Ce dernier est entré en vigueur définitivement en 2015.

QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LA NOUVELLE ET L'ANCIENNE GÉNÉRATION D'ACCORDS ?

De manière générale, les accords de libre-échange visent à réduire les droits de douane entre Etats afin de favoriser les échanges commerciaux.

Les accords de nouvelle génération, eux, ne s'en contentent pas. Ils tentent également de diminuer les autres entraves au commerce [réduction des obstacles non-tarifaires].

Ils concernent donc également les services, les marchés publics, la protection de la propriété intellectuelle... Entré en vigueur en 2017, l'accord entre l'UE et le Canada (CETA) diminue par exemple les droits de douane sur un certain nombre de biens. Mais il reconnaît également 145 appellations européennes protégées au Canada, et ouvre les marchés publics canadiens aux entreprises européennes. Des dispositions que l'on retrouve dans les accords de libre-échange signés avec le Japon (JEFTA), entré partiellement en vigueur le 1er février 2019, ou le Mercosur [Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay], signé le 28 juin 2019 et qui doit désormais être ratifié.

Les accords de nouvelle génération tendent également vers une harmonisation des normes, qu'elles soient sanitaires, sociales, techniques ou environnementales. Le CETA prévoit ainsi un processus permettant qu'un nombre croissant de normes européennes et

canadiennes soient reconnues comme équivalentes. Dans ce cas, une entreprise européenne qui souhaite exporter ses produits au Canada peut en faire certifier la conformité une seule fois [en Europe].

QUELS SONT LES ACCORDS DE NOUVELLE GÉNÉRATION EN VIGUEUR ?

Les accords de nouvelle génération ont été lancés à la fin des années 2000. Ils concernent aujourd'hui la plupart des accords commerciaux négociés par l'Union européenne.

Avec l'Ukraine, un accord d'association est partiellement en vigueur depuis janvier 2016.

Les accords avec la Corée du Sud, la Géorgie et la Moldavie sont en vigueur depuis juillet 2016.

Avec le Canada (CETA), l'accord commercial est partiellement en vigueur depuis septembre 2017.

L'accord avec le Japon (JEFTA) est en vigueur depuis février 2019.

D'autres accords, conclus à la fin des années 2000, suivent la même logique : Pérou, Colombie, Equateur, Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)...

En outre, des accords avec Singapour, Vietnam et le Mercosur sont en cours de ratification. D'autres sont actuellement négociés, comme avec le Mexique, le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie, les Philippines, la Tunisie...

Avec les Etats-Unis, l'Inde ou encore le Maroc, les négociations sont actuellement suspendues.

Avec la Chine ou les pays ACP [Afrique Caraïbes Pacifique], il s'agit d'accords de nature différente. ■

RENAUD IMBERT

PLAIDOYER D'UN ARTISAN PASSIONNÉ



Photos Manon Perelli

Pour quelques temps encore, il est l'un des derniers cordonniers traditionnels de l'île. Dans son échoppe ajaccienne, ce passionné restaure inlassablement les centaines de chaussures qu'il voit défilier chaque année, en s'adaptant au mieux aux évolutions du métier.

A peine la porte franchie, des effluves de cuirs et de colles chatouillent le nez. Au bas de la rue Maréchal-Ornano, à Ajaccio, la cordonnerie Renaud occupe une place de choix depuis une quinzaine d'années, à l'heure où ce métier semble en voie de disparition et où bon nombre d'échoppes ont déjà fermé définitivement leurs portes.

Renaud Imbert, un Provençal quadragénaire, accueille dans son atelier les nombreux clients qui le sollicitent chaque jour. Mordu du travail du cuir et de la belle ouvrage, il n'est pas rare de le trouver penché plusieurs heures durant sur la même chaussure. Ici, rien n'est laissé rien au hasard et chaque réparation prend le temps nécessaire. Ce goût du travail bien fait, l'artisan l'a en partie développé dans les grandes maisons de luxe parisiennes où il a travaillé un temps après ses études de maroquinerie-sellerie. Toutefois, malgré l'engouement de cette expérience professionnelle, la vie parisienne, «trop pesante et anonyme» à son goût, le convainc de reprendre la direction de son cher sud à la fin des années 1990. Il s'oriente alors vers la cordonnerie, «par passion de la chaussure et amour de l'artisanat... J'ai progressivement intégré ce milieu en allant visiter des cordonniers qui m'ont petit à petit appris le métier», raconte-t-il, «Dans un premier temps, j'ai acheté une petite cordonnerie dans la région toulonnaise dans laquelle je suis resté une dizaine d'années. Mais des supermarchés se sont agrandis à proximité et les affaires dans les centres villes se sont un peu calmées».

Face à ces difficultés, le cordonnier ne baisse cependant pas les bras. Et en 2005, de profondes attaches avec la Corse lui font traverser la mer pour relancer son activité. «J'ai alors choisi de m'établir à Ajaccio, car je me suis rendu compte qu'il y avait un potentiel de consommation de jolis articles», dévoile-t-il en reprenant: «Ici, il y a quand même une culture du luxe qui est assez exacerbée. On

voit de jolies chaussures, sacs ou vêtements en peau dans la rue ou dans les vitrines. Donc, derrière, on se dit qu'il y a de quoi travailler pour un cordonnier. Et effectivement, dès que je me suis installé, cela a fonctionné».

Les cordonniers se faisant rares sur l'île, Renaud Imbert se constitue rapidement une clientèle qui n'hésite pas à venir de loin. «J'ai des clients de Corte, Bastia, ou encore Porto-Vecchio», sourit-il en ajoutant: «Et j'ai même d'anciens clients du continent qui continuent de m'envoyer des chaussures en réparation». Autant de témoignages de la qualité du travail de l'artisan.

Fièrement affiché sur sa carte de visite, son slogan «La qualité ne se démode jamais» annonce d'ailleurs la couleur. Car il est vrai que son activité connaît peu la crise. «Il y a eu plusieurs étapes dans la cordonnerie. Sur les 20 dernières années, on a été des consommateurs compulsifs. On achetait pour jeter. Mais avec la crise économique qui est passée par là et une prise de conscience écologique, on se rend compte que même chez les fabricants on revient à des matériaux plus durables. Les habitudes de consommation ont changé», explique-t-il, «De plus, désormais, quand on achète des chaussures de qualité, réparables plusieurs fois, on n'est plus dans des tarifs qui crèvent les plafonds». Ce changement de paradigme a donc permis d'apporter un second souffle à la cordonnerie et de relancer l'activité de Renaud Imbert. Au point que ses journées sont bien remplies. L'artisan reçoit notamment de plus en plus de baskets et sneakers à réparer, même s'il confesse que ce n'est pas ce qu'il préfère travailler du fait, notamment, des matières utilisées par certaines marques. «On est désormais obligés d'avoir beaucoup de types de colles. Avant, un cordonnier avait une colle et collait tout. Aujourd'hui, on doit jouer les apprentis chimistes et ce n'est pas rare qu'on travaille avec des masques, car cela est toxique au possible.



Avant/après, un travail qui a valu la médaille de bronze à Renaud Imbert, primé à l'International Shoe Repair 2019

« Un artisan peut aller travailler partout dans le monde du moment qu'il a appris une technique et qu'il n'est pas trop mauvais »

Il y a même certaines marques que j'ai bannies de mes réparations, car cela ne vaut pas le coup. Certains fabricants choisissent à dessein des matériaux qui se désintègrent seuls. C'est l'obsolescence programmée version chaussures», siffle-t-il.

Pas franchement du goût de cet amoureux des belles choses, qui raffole de travailler sur des pièces uniquement composées de cuir et excelle d'ailleurs en la matière. Pour preuve, au mois de mars dernier, son travail a été récompensé à l'occasion d'un concours international distinguant les meilleurs cordonniers, à Wiesbaden, en Allemagne.

«La règle, dans la catégorie où j'ai concouru, était de prendre une paire dans l'état le plus pitoyable possible et de ne rénover qu'une seule chaussure pour qu'elle soit comme si elle sortait de l'usine». 40 heures de travail plus tard, le travail de Renaud Imbert a obtenu la médaille de bronze. Une belle récompense, mais aussi de quoi mettre un peu en lumière sa profession, afin de tenter de susciter de nouvelles vocations. Moins de 3000 cordonniers exercent aujourd'hui en France – dont moins d'une dizaine en Corse – au grand désespoir de Renaud. «On n'intéresse pas trop les jeunes», regrette-t-il, «C'est un métier qu'on fait par vocation, et cela ne fait pas forcément rêver de réparer des chaussures. Et puis, il faut aussi dire que c'est assez limité pour se former. Souvent, c'était un métier qui se transmettait de père en fils, mais cela s'est un peu perdu». Pour essayer d'attiser l'intérêt des plus jeunes, l'artisan n'hésite pas à donner de son temps et à aller faire des interventions au sein des collègues. Même si elles ne semblent pas avoir donné de suites pour le moment. «On est victime de la télé-réalité», ironise-t-il en pointant des émissions tels que Top Chef. «J'aimerais qu'il y a une émission Top Cordonnier et qu'on remette un peu à l'honneur tous ces métiers qui se perdent. L'artisanat et les cursus courts peuvent

être une solution pour de nombreuses personnes et pour arrêter de s'enfoncer dans la crise», insiste-t-il par ailleurs en ardent défenseur de l'artisanat, «Un artisan peut aller travailler partout dans le monde du moment qu'il a appris une technique et qu'il n'est pas trop mauvais».

Renaud Imbert n'a pu trouver d'apprentis à initier à la cordonnerie ces dernières années. «J'aurais aimé former de nouvelles générations de cordonniers pour transmettre les techniques, leur permettre de s'installer et de prendre ma relève», déplore-t-il en confiant avoir mis sa boutique en vente. D'ici quelques temps, le cordonnier ajaccien partira en effet vers de nouveaux horizons. «Ce n'est pas un échec, bien au contraire, je me lance un nouveau challenge», livre-t-il. Fil rouge avec ses premières amours qu'il n'a jamais vraiment délaissées, Renaud Imbert est en effet aussi créateur en maroquinerie. Sur son temps libre, il réalise sacs, ceintures sur mesure patinées à la main et autres sandales à partir de vrais cuirs français. Des créations de qualité qu'il vend dans sa boutique et sur les réseaux sociaux, qui commencent à prendre beaucoup d'ampleur. «J'ai des marchés qui peuvent se développer à l'étranger et qui nécessitent de quitter la Corse», indique-t-il, «Ici, à distance, c'est dur de présenter ce travail à des clients qui sont loin et à des magasins qui sont prêts à passer une commande». Une fois son magasin vendu, l'artisan aspire dans un premier temps à repartir vers la Provence, une zone qui lui permettra de toucher un plus grand marché, «puis pourquoi pas partir à l'étranger». Pour autant, dans cette nouvelle entreprise, Renaud Imbert n'envisage pas un instant abandonner son activité de cordonnier. «Car il n'y aura jamais assez de cordonniers», glisse-t-il. À Ajaccio, en tous cas, nul doute que sa fidèle clientèle le regrettera longtemps. ■

Manon PERELLI

La sélection de la rédaction

Sorru in Musica

La formule ne change pas : tout pour la musique et (à l'exception de l'appel aux dons pour la soirée de clôture) un accès gratuit pour tous aux concerts et animations de début de soirée. Ouverture le 21 à Vico, avec *Ottu staghjoni!* un concert de l'orchestre Paris Classik au cours duquel on se promène entre XVII^e et XX^e siècles, des quais de Venise aux docks de Buenos Aires, sur les pas de Vivaldi et Piazzolla.

Le 22 à Evisa, après un concert des étudiants de l'Académie de musique Sorru in Musica (20h), Paris Classik fait flotter dans l'air *Un parfum d'Angleterre*, mettant à l'honneur des compositeurs tels que Ralph Vaughan, Frederick Delius, Edward Elgar, Benjamin Britten et Frank Bridge.

Le 23, à Sagone, XIII^e édition de la soirée spéciale «lecture concert» mise en place en partenariat avec l'Aria et qui met cette année à l'honneur la littérature américaine : Robin Renucci lit une nouvelle en partie autobiographique de John Fante (1909-1983), *Père et fils*, sur des musiques de Bach, Paganini, Ysaÿe, Gershwin interprétées au violon par Bertrand Cervera.

Le 24 à Letia, pour la quatrième année consécutive, le festival consacre une soirée aux musiques de cinéma. Le thème retenu cette année est celui des polars, avec des musiques signées Bernard Herman, Nino Rota, John Williams et Michel Legrand, interprétées par des musiciens classiques (orchestre et solistes), sur des arrangements de Didier Benetti.

Le 25, à Balogna, un ciné-concert, grâce au partenariat noué voilà onze ans avec la Cinéma-thèque de Corse, avec la projection d'un film muet de 1924, *Les ombres qui passent*, réalisé par Alexandre Volkoff et dont une partie de l'action se déroule en Corse où un riche mais naïf Anglais a suivi une aventurière, délaissant les siens. Pour cette projection, Didier Benetti a composé une musique originale, interprétée, sous sa direction, par l'orchestre Paris Classik.

Le 26, Soccia est le théâtre d'un *Duel* au cours duquel les archets remplacent avantageusement les fleurets : accompagnés par Stéphane Petitjean (piano et arrangements) et Philippe Noharet (contrebasse), les violonistes Iwao Furusawa et Bertrand Cervera font assaut de virtuosité sur des musiques de Bach, Saint Saëns, Villa Lobos...

Le 27 à Vico, place au concert-fiction avec *Nuria*, un récit de Stéphane Michaka interprété et mis en scène par Juliette Roudet et mis en musique par Didier Benetti : lorsqu'à l'occasion des funérailles de sa grand-tante, une accordeuse de pianos découvre les secrets et les non-dits d'un petit village et réalise que sa vie est plus désaccordée qu'elle ne le croyait.

Le 28 à Renno, une soirée dédiée à l'opéra avec le ténor Florian Laconi qui interprète des airs de Giacomo Puccini, Giuseppe Verdi, Carlos Gardel, Ruggero Leoncavallo, Jacques Offenbach, Franz Lehar.

Le 29 à Vico, un spectacle pour toute la famille avec *Zorbalov et l'orgue magique*, un conte musical conçu par le chanteur, musicien et compositeur Yanoswki dont le récit est soutenu par des chansons originales et des œuvres classiques de Prokofiev, Borodine, Aram Khat-chaturian interprétées par un trio violon-piano-contrebasse.

Bouquet final le 30, avec une soirée qui propose de revivre les meilleurs moments du festival en compagnie des étudiants de l'Académie de musique et des musiciens de Sorru in Musica.

Chaque concert sera précédé de récitals (étudiants de l'académie), de conférences ou encore de dégustations.

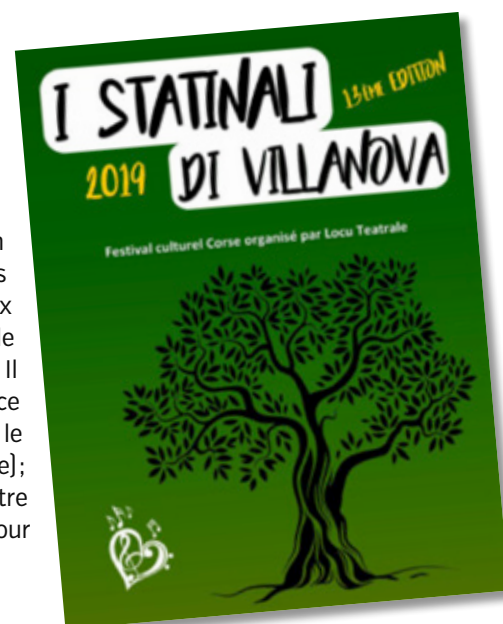
Du 21 au 30 juillet. Balogna, Evisa, Letia, Renno, Sagone, Soccia, Vico. www.sorru-in-musica.corsica



I Statinali di Villanova

Beaucoup de [bonnes] volontés, des partenaires fidèles, un souci constant de mettre en valeur les arts, la langue et la culture corses dans un état d'esprit tourné vers le partage, l'ouverture, avec une touche de « pas de chichi entre nous, venez comme vous êtes »... Créé en 2004 par Marianna Nativi et Mario Sèpulcre, fondateurs de la compagnie Locu Teatrale, ce festival-là tient une place un peu à part au beau milieu de tous ces rendez-vous de l'été, grosses machines aux rouages chromés, huilés, qui s'appuient sur une communication bien bordée, bien léchée, sans un cheveu fou qui dépasse... et où, parfois, on se rend au moins autant pour être vu que pour voir ou entendre. La sbacca n'a pas vraiment droit de cité aux Statinali, même si on préfère de très loin y pratiquer l'hospitalité, en veillant à faire en sorte de préserver la dimension familiale de cet événement, qui s'adresse à toutes les générations. Il propose donc expositions [Marie-Do Ferracci-Mouglin, Catherine Barthelemy-Benielli, Béatrice Brisset, Brigitte Dumoulin, Elise Milano, Pierre Zucarelli]; conférence [Philippe Perfettini sur le thème «Le jeune Bonaparte et Napoléon»]; projection [Au commencement, d'Isabelle d'Olce]; concerts [I Maistrelli, L'Attrachju, Diana di l'Alba, Daniel Mezzacqui/Ghjaseppu Figarellu]; théâtre [Azeza, u come back, de et avec Marianna Nativi] mais aussi des stands d'artisans, des jeux pour enfants et des séances de portraits sur le vif avec Patricia Pinzuti-Ginz.

Les 27 et 28 juillet. Villanova. www.locu-teatrale.info & 04 95 10 72 03/06 14 86 45 98

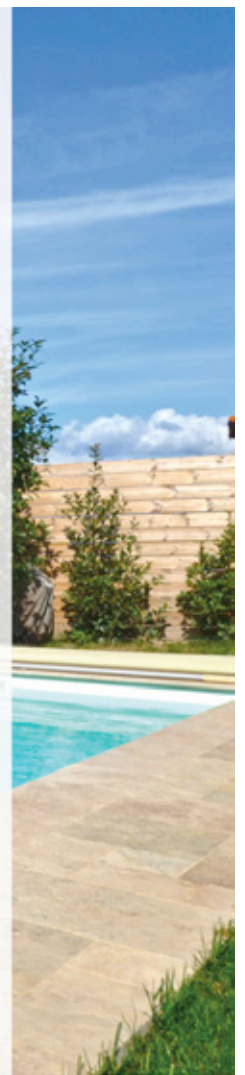




VOTRE RÊVE ACCESSIBLE

CONFIGUREZ
VOTRE PISCINE
EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40



Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartenaï?
Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche ses correspondants locaux.
Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loretto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44



AOP

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com

